

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PRODISS

UNE ÉDITION 2023 HISTORIQUE,
PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA TRANSFORMATION

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle du PRODISS, les adhérents ont approuvé le rapprochement avec le Syndicat National Du Théâtre Privé (SNDTP) et le Syndicat National des Cabarets, Music-halls et Lieux de Création (CAMULC), qui donnera naissance dès le 1^{er} janvier 2024 à la première organisation professionnelle du spectacle vivant privé en termes de masse salariale et de nombre d'entreprises. Cette assemblée générale a également été l'occasion d'évoquer des pistes, existantes ou à venir, pour accompagner le secteur dans sa transformation : transition écologique, emploi, diversité, modèles économiques...

Une transformation de l'écosystème du spectacle vivant privé : le rapprochement de trois syndicats pour une représentation renforcée

Les adhérents du PRODISS ont voté, dans le cadre de l'assemblée générale, le rapprochement du syndicat avec le Syndicat National des Cabarets Music-halls et Lieux de Création (CAMULC) et le Syndicat National du Théâtre Privé (SNDTP). Par le biais de ce rapprochement, qui aboutira au 1^{er} janvier 2024, le nouveau syndicat constituera la première organisation professionnelle du spectacle vivant privé en nombre d'entreprises et en masse salariale. L'ambition de ce nouveau syndicat sera de défendre avec toujours plus de poids les intérêts de ses adhérents auprès de leurs parties prenantes, et notamment des pouvoirs publics, au service d'une ambition commune : promouvoir la création artistique et la diversité culturelle.

L'indispensable transformation du mécanisme de financement de la filière musicale, pour rééquilibrer et pérenniser le Centre national de la musique (CNM)

Alors que la concertation menée par le ministère de la Culture pour réfléchir aux nouvelles sources de financement de la filière, à travers notamment un renforcement du Centre national de la musique, s'achève le 30 septembre, le PRODISS a appelé à une prise de décision des pouvoirs publics, dans le prolongement des mots du président de la République Emmanuel MACRON en juin dernier, qui souhaitait « *trouver de nouvelles sources de financement internes à la filière* », pour que « *toutes les plateformes, qui font parfois beaucoup d'argent avec le streaming, nous aident à le redistribuer de la manière la plus intelligente pour financer la création* ».

Cette concertation doit être définitive et doit donner lieu à une réponse politique.

La transformation des entreprises du secteur pour faire face aux évolutions

Enfin, l'assemblée générale du PRODISS a été l'occasion d'ouvrir une large réflexion sur les principaux enjeux économiques, écologiques et sociaux qui touchent le secteur, avec l'organisation d'ateliers dédiés et l'intervention de personnalités inspirantes.

- **Enjeux économiques** : le PRODISS a rappelé la nécessité absolue d'aboutir à une prorogation du crédit d'impôt spectacle vivant (CISV) dès cette année, outil devenu indispensable pour permettre aux entreprises de continuer à investir (et dont les effets positifs ont récemment été confirmés par une évaluation menée par le CNM), ainsi que son attachement à la reconnaissance, enfin, d'un droit du producteur de spectacles, pour protéger ses investissements.
- **Enjeux écologiques** : les adhérents du PRODISS ont réfléchi à l'articulation des efforts d'atténuation avec la nécessité de nouvelles démarches d'adaptation – à l'écoute notamment de l'expérience du secteur sportif – et échangé sur l'incidence du dérèglement climatique sur l'assurabilité de leurs événements. Ces discussions s'inscrivent dans la dynamique impulsée depuis deux ans par le PRODISS, entre propositions concrètes et réflexion prospective, et s'appuie sur un réseau de plus en plus actif de « référents », grâce à la mise en œuvre progressive de la [Charte](#) rendue obligatoire en début d'année pour toute adhésion ou renouvellement d'adhésion.
- **Enjeux sociaux** : le spectacle vivant privé se saisit activement des questions d'emploi, de bien-être au travail, d'inclusion, de diversité et de parité, notamment à travers un travail main dans la main avec ses partenaires, tels que l'AFDAS, Audiens, la Fondation Mozaïk ou l'association Les Déterminés. L'objectif : ouvrir les portes du secteur à tous les profils, quels que soient leurs parcours.

La journée s'est terminée par un échange entre les trois syndicats et le maire du Havre, Édouard Philippe, autour de ces enjeux communs au secteur du spectacle vivant privé.

Rapport d'activité 2022-2023

Le PRODISS a également présenté, à cette occasion, son [rapport d'activité annuel](#) qui revient sur les grands enjeux économiques, écologiques, sociaux et numériques auxquels fait face le spectacle vivant privé. Pour chacune de ces thématiques, professionnels et experts partagent leur vision pour décrypter les principaux enjeux, dresser un état des lieux et tracer des perspectives d'avenir pour le secteur.

CONTACT MÉDIA

Julie ZEMMOUCHE – jzemmouche@bonafide.paris – 07 69 53 77 75

À propos du PRODISS - Créé en France en 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété est aujourd'hui le 1^{er} syndicat patronal représentatif au niveau national. Le PRODISS rassemble près de 400 entrepreneurs de spectacles : producteurs, diffuseurs, exploitants de salles, organisateurs de festivals, répartis dans toute la France et œuvrant dans le domaine des variétés, des musiques actuelles (jazz, musiques populaires, comédies musicales, etc.) et des one man shows. Ils forment ensemble, la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle. Essentiellement des PME et TPE, nos adhérents génèrent 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus des 3/4 du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur du spectacle musical et de variété.